C.C.P.C.
Enregistrement N°
11 AOUT 2023

Pour traitement :
Pour réponse :

Pour Info :

CHAMBRE D'AGRICULTURE
NORD-PAS-DE-CALAIS

CCPC
Monsieur le Président
Cellule Application du Droit des Sols
BP 63
59710 Pont à Marcq

Service : Aménagement Territorial
Nos références : CD / RL / IM / 2023 - 463
Dossier suivi par : Rénald Lefebvre
renald.lefebvre@npdc.chambagri.fr
Vos références : -
Objet : **Modification PLU d'OSTRICOURT**

Saint-Laurent-Blangy, mercredi 2 août 2023

Siège administratif
56 avenue Roger Salengro
BP 80039
62051 Saint-Laurent-Blangy cedex

Tél : 03 21 60 57 57

Siret 130 013 543 00025

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité l'avis de la Chambre d'Agriculture sur le dossier de modification du PLU d'Ostricourt.

Après analyse du dossier, nous vous informons que le projet de modification n'appelle pas d'observation particulière d'ordre agricole de la part de notre établissement.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Bien cordialement

Le Président,

Christian DURLIN

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU NORD-PAS-DE-CALAIS
R.F.

Siège social
299 Boulevard de Leeds
59000 Lille

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Établissement public
Loi du 31/01/1924
Siret 130 013 543 00033
APE 9411Z